



**FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE**

**LES NOTES
DE LA FEP**
NOTE N°25 - SEPTEMBRE 2021

CHARLIE BROCARD

Charlie Brocard est détenteur d'un M1 en Sciences Politiques à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et étudiant en master Politiques Environnementales à Sciences Po Paris. Il est engagé au sein de plusieurs organisations écologistes jeunes au niveau national (Sillage, Climates) et européen (Generation Climate Europe).

LA BIORÉGION, LE POLITIQUE À UNE AUTRE ÉCHELLE.

**REPENSER RADICALEMENT
LE TERRITOIRE ET NOS ESPACES DE VIE
À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE**

PAR CHARLIE BROCARD

INTRODUCTION

L'échelle, le périmètre, le niveau d'action et de réflexion sont des variables cruciales de tout processus social, économique et politique. Les échelles sont à ce titre des espaces de mobilisation comme de façonnement de l'action politique. Elles sont le résultat des structures sociales au niveau macro (les normes, valeurs) et des pratiques au niveau micro (l'inscription dans, la transformation du territoire), qu'elles influencent en retour¹. Jusqu'à récemment, les politiques de l'échelle se sont concentrées sur l'Etat, soit le périmètre bordé par les frontières nationales. De plus, elles furent longtemps considérées comme des objets passifs manipulés par les forces du néolibéralisme mondial (multinationales, actions étatiques extraterritoriales, colonisation)². Sous la pression des enjeux écologiques planétaires, comme le changement climatique, l'élévation du niveau des mers, ou encore l'érosion de la biodiversité, cette compréhension de l'échelle comme une donnée est en train de changer. Les limites de l'échelle nationale pour faire face à ces nouveaux objets politiques mettent l'accent sur son inadéquation³. Ainsi, la préservation des écosystèmes ne peut être décidée par un État seul, mais doit se faire au niveau pertinent des enchevêtrements humains – non-humains sur le territoire. En réaction, s'activent d'autres périmètres de l'action politique, comme l'échelle locale (la commune) ces dernières années, ou la construction de réseaux trans-échelles⁴ qui font émerger de nouvelles conceptions du territoire, de la souveraineté et de l'action politique. Le niveau scalaire de référence n'est donc plus celui de l'État, alors même qu'il est difficile de combiner une perspective localisée précisément (pour



attribuer la responsabilité d'un problème) à l'indéfinition territoriale intrinsèque des enjeux environnementaux. La complémentarité des approches entre le global et le local reste donc à trouver. Pour certains, les villes forment l'échelle la plus adéquate : ancrées localement, et participant à des réseaux planétaires, elles satisferaient à la fois l'enjeu de l'influence et celui de l'adhésion citoyenne. En comparaison, les régions, dans leur forme actuelle, ne semblent pas posséder les compétences nécessaires pour agir de façon significative. Pire, elles souffrent d'un problème d'incarnation sévère : seuls 35% des Français connaissent le nom de leur Président ou Présidente de région en 2019. 62% des Français et Françaises estiment par ailleurs que le pouvoir des communes devrait être augmenté au détriment de celui de l'Etat, contre 47% pour les régions⁵.

Les villes sont-elles pour autant le modèle à suivre, alors qu'elles condensent les richesses et inégalités d'un côté, pour délocaliser les pollutions issues de leurs consommations (énergie, alimentation, eau...) de l'autre ? Ces ensembles urbains apparaissent en effet comme le cœur du système productiviste responsable du passage à l'Anthropocène. Les villes abritent la majeure partie des centres de décisions, concentrent les flux économiques : 120 grandes villes pèsent pour 40% du PIB mondial. Elles hébergent en outre une part grandissante de la population mondiale qui devrait atteindre 70% en 2050 selon l'ONU. A l'échelle planétaire, leur empreinte est disproportionnée : 70% des déchets produits, 80% des émissions de gaz à effet de serre et 75% de l'énergie consommée concernent les villes. Enfin, ces ensembles puissants incarnent une vision culturelle néolibérale (accélérer, se divertir, être connecté, tout le temps)⁶ qui s'impose et dicte ses normes aux autres échelles⁷. « L'urbanisation du monde »⁸ se révèle être le moteur idéologique de la transformation de notre monde. À ce mode d'organisation spatiale centralisé répond un modèle politique fondé sur la concentration des pouvoirs et l'abattement des limites sous couvert de démocratie ; et une exigence économique, celle de croître pour ne pas mourir, qu'elles qu'en soient les conséquences. Par conséquent, adresser la crise actuelle demande une réorganisation profonde de nos modèles et échelles d'action politiques, combinée au développement d'un nouveau rapport à la nature d'après la philosophe Catherine Larrère⁹. Reconnaître l'Anthropocène, cette ère caractérisée par un impact humain massif, d'une ampleur géologique (par son industrie, la combustion des énergies fossiles, son modèle agricole...)¹⁰, exige par-là même de reconnaître qu'une autre organisation des sociétés humaines est nécessaire, s'affranchissant de la mainmise de la science, de l'économie, et de l'idéologie du gigantisme.

Adresser ces crises, c'est se tourner vers des modèles de société qui rompent ces logiques de domination, d'exploitation, de production et d'extension infinie. Ces alternatives (mouvements de places, ZAD) démontrent une critique radicale des institutions démocratiques qui vise à définir de nouvelles valeurs collectives centrées sur le respect du pluralisme des modes d'existence selon Albert Ogien et Sandra Laugier (2014). Il s'agit dès lors de réfléchir à la question de la juste proportion comme l'envers du gigantisme actuel, et retrouver des principes de « décence, de sobriété, de solidarité et d'entraide » comme le souligne Alice Canabate¹¹. Redimensionner les modes de vie et d'existence, comprend à la fois la subversion nécessaire au détachement des logiques néolibérales, et la projection vers un nouvel idéal territorialisé et en harmonie avec le milieu. Il est intéressant de noter que déjà pendant l'Antiquité, Platon estimait la taille de la Cité idéale à cinq mille citoyens. Les propositions du mouvement « small is beautiful » défendent en outre une décentralisation radicale, pour renouer avec un niveau scalaire soutenable (Leopold Kohr, Ernst Schumacher)¹². Cette attention à l'espace doit se doubler d'un « soin » apporté au territoire et à ses habitants, un spatial care. En cela, selon Michel Lussault, préserver l'habitabilité de notre écoumène exige de prendre en compte les réalités non-humaines ; de repenser la distribution du pouvoir ; d'abandonner la puissance individuelle et le productivisme au profit d'une idéologie de la dépendance ; d'affirmer le principe de la régulation collective et enfin de privilégier la connaissance locale aux certitudes scientifiques¹³.

Ces enjeux font écho à un concept peu connu en France, et qui constitue l'objet de cette recherche : la biorégion. Entendue comme « un territoire dont les limites ne sont pas définies par des frontières politiques, mais par des limites géographiques qui prennent en compte tant les communautés humaines que les écosystèmes »¹⁴, la biorégion peut être l'instrument privilégié du renversement de modèle. Cependant, cette pensée souffre d'un sérieux déficit de notoriété en France, et fait l'objet d'une littérature assez restreinte. Pareillement, ses promoteurs se réduisent à une poignée de chercheurs et académiciens, tandis qu'elle n'est que peu présente dans les arènes médiatiques, politiques ou citoyennes. Partant de ce constat, cette recherche vise à comprendre ce qui freine l'émergence de la perspective biorégionale en tant que nouvelle échelle de réflexion du territoire et du politique, par une attention particulière accordée aux relations entre les acteurs. Les sources mobilisées sont issues de la littérature scientifique française, italienne et américaine, ainsi que des entretiens sociologiques menés avec huit acteurs du biorégionalisme.

Cette note aborde la pensée biorégionaliste en France en trois étapes. En premier lieu, nous exposerons le morcellement du courant biorégionaliste, défavorable au développement d'un pouvoir d'action sur le monde social. Ensuite, nous caractérisons la faiblesse du champ biorégionaliste au sein du macrocosme social et du microcosme scientifique. Enfin, nous traitons des facteurs politiques théoriques et pratiques qui empêchent la constitution de la biorégion en une nouvelle politique de l'échelle.

PARTIE I : LE BIORÉGIONALISME EN FRANCE, UN COURANT FRAGMENTÉ.

QU'EST-CE QUE LA BIORÉGION ?

Le terme est utilisé pour la première fois dans « Reinhabiting California »¹⁵, un article de Peter Berg & Raymond Dasmann publié dans la revue américaine *The Ecologist* en 1977, faisant suite à la pensée régionaliste de Lewis Mumford. Peter Berg et Judith Goldshaft fondent en 1969 la *Planet Drum Foundation* pour diffuser l'utopie biorégionaliste. Celle-ci repose sur deux préalables, qui animent toujours les promoteurs de la biorégion: les réponses socio-écologiques à la crise globale se doivent d'inclure les oubliés de l'écologie politique ; et se construire par les peuples eux-mêmes, en opposition à l'intermédiation des experts ou des institutions¹⁶. Les idées biorégionalistes établies par Peter Berg, Raymond Dasmann et Gary Snyder en 1973 s'enrichissent les années suivantes d'une contribution remarquable de Kirkpatrick Sale (*Dwellers in the Land*, 1985), qui introduit les concepts clés de « *living in place* » (vivre in situ) et de « *reinhabitation* » (ré-habitation). La biorégion californienne s'est ensuite traduite par un mouvement international, faisant des émules au Mexique, au Japon ou en Italie selon Julie Celnik. L'éco-ville de Bahia en Equateur, applique par exemple depuis 2005 les principes biorégionaux¹⁷, tandis que la biorégion de Cascadie située sur la côte ouest américaine fait l'objet de revendications indépendantistes.

INTRODUCTION EN FRANCE DES IDÉES BIORÉGIONALISTES.

La biorégion est une notion polysémique, qui rassemble des acteurs aux influences et objectifs différents, et qui en font une utilisation différenciée, voire contradictoire. On peut ainsi parler de biorégion au sens de Peter Berg, ou de *biorégion urbaine*, selon l'acceptation italienne. Elle apparaît en 2014^{21 22} avec la publication par la maison d'édition franco-italienne Eterotopia du livre d'Alberto Magnaghi *La Biorégion urbaine*. 2014 est une date phare, nombre des acteurs en France considérant fondamental l'apport de cet ouvrage. On note par ailleurs une accélération générale des références à la biorégion dans la deuxième partie des années 2010. Cependant, historiquement, la première occurrence semble être un entretien avec Peter Berg mené par Alain de Benoist pour la revue *Éléments* en 2001²³, ce qui cause une série d'avertissements de la part des mouvements de l'écologie radicale, dénonçant la participation de De Benoist au mouvement de la Nouvelle Droite²⁴. L'idée tombe ensuite plus ou moins dans l'oubli, même si elle inspire (superficiellement) les travaux de certains géographes jusqu'aux années 2010. Parallèlement, c'est sans doute Françoise Choay, philosophe et historienne des formes urbaines, qui introduira la première les idées d'Alberto Magnaghi en France. Son article « Le règne de l'urbain et la mort de la ville »²⁵ publié en 1994, marquera fortement le chercheur italien²⁶, investi dès les années 1970 dans la critique de la ville-usine et du capitalisme taylorisé dans son pays. Dans les années qui suivront, Françoise Choay intronisera Magnaghi dans les réseaux français de l'urbanisme et de l'architecture. « Le Projet Local » qu'il publie en 2003²⁷ propose un nouveau modèle urbain utopique d'une ville en symbiose avec son milieu, réancrant la production et les activités humaines sur le territoire. Cet ouvrage aura une influence majeure sur les travaux des urbanistes et géographes par la suite. Pour Agnès Berland-Berthon, la parution de cet ouvrage déclenche un premier voyage d'étude à l'Université de Florence pour rencontrer les territorialistes italiens et jette ainsi les bases d'une collaboration entre Bordeaux et Florence qui continue encore aujourd'hui autour de la mise en œuvre pratique de ces théories. Par conséquent, l'utopie biorégionale parvient en France principalement par le biais de l'influence de la *Società dei territorialisti* fondée par Magnaghi à l'Université de Florence en 2011²⁸. À l'inverse, il est intéressant de noter que les

théoriciens américains ne sont que peu étudiés en France, à l'exception des travaux de Julie Celnik, Mathias Rollot, Emmanuelle Bonneau ou Frédéric Dufoing²⁹.

La majorité des spécialistes du biorégionalisme interrogé, certes issus de formations ayant trait à la science des territoires³⁰ (urbanisme, architecture, géographie, anthropologie, sociologie...), se positionnent systématiquement par rapport à la biorégion urbaine, qui constitue généralement leur porte d'entrée dans cette pensée. D'autres conceptions systémiques du territoire viennent compléter le corpus, comme la permaculture d'Holmgren ou la mésologie d'Augustin Berque. Par conséquent, la « filière italienne », centrée sur une vision plus anthropocentrée, pragmatique et pratique de la biorégion semble la plus représentée en France. Selon cette approche, défendue par Thierry Paquot ou Magnaghi, l'état actuel de la Terre est celui de l'urbanisation généralisée. Dans le même temps le besoin (sinon la nécessité) d'une re-territorialisation des modes de vie se fait sentir. Il s'agit donc, via la biorégion urbaine, de penser une nouvelle forme du « devenir urbain des êtres »³¹. L'attention portée aux termes (biorégion urbaine ou non), apparaît aux yeux de certains acteurs comme exagérée, voire « inféconde ». Il leur apparaît justifié que la biorégion soit un objet mouvant, retravaillé et adapté au territoire auquel il s'applique : la plaine du Pô en Italie, la Cascadie californienne, l'Ile-de-France ou la Gironde. Mathias Rollot semble lui défendre plus significativement l'apport des théoriciens américains, et contester le caractère anthropocentré, culturaliste de l'acceptation italienne, dont l'emphase mise sur la patrimonialisation (absente des considérations californiennes) entraîne selon lui le risque de repli identitaire. De même, il lui paraît antithétique, d'un point de vue académique, de réduire le biorégionalisme à une méthode d'aménagement du territoire puisqu'historiquement le mouvement s'est construit en opposition aux théories du *regional planning* anglo-saxon³².

ET LA BIORÉGION URBAINE ?

En Italie dans les années 2000 se développe une autre notion, celle de la biorégion *urbaine*. Celle-ci est bâtie par les territorialistes de l'Université de Florence, menés par Alberto Magnaghi, et entretient des liens assez faibles avec les écrits californiens. D'après Emmanuelle Bonneau¹⁸, auteure d'une thèse à l'Université de Bordeaux-Montaigne, le concept de biorégion urbaine naît par le croisement des écrits de Peter Berg, de Léon Krier (recomposition de la ville en *quartiere*) et de la pensée bio-régionale britannique. Si la biorégion italienne est urbaine, explique Alberto Magnaghi¹⁹, c'est parce que notre monde est majoritairement urbain, et qu'il s'agit dès lors de repenser la place de l'élément naturel au sein de la réalité matérielle. Alberto Magnaghi opère alors une réinterprétation de la notion, que l'on pourrait qualifier de culturaliste. Il l'enrichit des thèmes de la réflexion territorialiste : le territoire comme projet ; le processus de co-évolution culture-nature comme producteur du territoire, ou encore l'emphase mise sur le patrimoine territorial comme résultat de ce processus et vecteur de ressources pour l'avenir. Dès lors, l'objectif des territorialistes est de rétablir « *un système socio-territorial qui cultive un équilibre de co-évolution entre établissements humains et milieu ambiant, rétablissant sous une forme nouvelle les relations de longue durée entre ville et campagne pour atteindre l'équité territoriale* »²⁰.

UNE PROXIMITÉ CULTURELLE ET GÉOGRAPHIQUE AVEC LES TERRITORIALISTES ITALIENS

La majorité des biorégionalistes français provient des milieux des sciences du territoire. De ce fait, le rôle de la philosophe Françoise Choay est déterminant dans la légitimation et la diffusion des thèses de Magnaghi, qu'elle sera la première à traduire³³. Au fil des entretiens se dévoilent par ailleurs les liens noués avec les territorialistes italiens pour de nombreux enquêtes, matérialisés par des partenariats universitaires, projets et participations conjointes à des conférences ou colloques.

Outre ce point lié au champ académique d'appartenance se révèle un enjeu plus prosaïque : la proximité géographique entre l'Italie et la France. Celle-ci s'ajoute à l'existence d'un contexte historique et culturel similaire entre les deux pays, comme le fait remarquer Agnès Berland-Berthon. Selon cette idée, la réflexion d'Alberto Magnaghi serait « située » dans la culture méditerranéenne, dans ses modes d'habiter, et son attrait pour le patrimoine local. Cette italophilie ancienne des milieux de l'architecture français a été mise en lumière par l'historien Jean-Louis Cohen dès les années 1970. Cette influence s'exerçait alors sous le prisme d'une fascination pour le modèle de pouvoir politique décentralisé et ouvert à la société civile développé après 1945 outre-Alpes, mais aussi par l'ajout progressif des sciences sociales aux cursus d'architecture en France. L'apport de Gramsci via la notion d'hégémonie jouera un rôle clé dans l'avènement d'une nouvelle approche des fonctionnements étatiques en France, tout comme l'accumulation progressive de capital symbolique des deux côtés de la frontière sous l'impulsion d'échanges déjà intenses dans les années 1970 (colloques, traductions d'ouvrages, voyages organisés, programmes de recherches et d'enseignement) donnant lieu à de forts rapports personnels³⁴. La théorie de Jean-Louis Cohen semble toujours être d'actualité puisque l'on retrouve aujourd'hui les mêmes modes d'échanges entre les territorialistes italiens et acteurs français, séduits par cet idéal de décentralisation et de co-évolution, qui n'est pas pour autant révolutionnaire ou anarchiste. Enfin, la doctrine italienne fournirait un cadre de pensée clair assorti d'une « méthodologie de projet pratique », facilitant l'appropriation par les disciplines des sciences du territoire³⁵. Culturaliste, anthropocentrée, pratique, l'acception italienne est par là-même plus rassurante en ce qu'elle permet une critique maîtrisée du système, sans toutefois devoir s'en affranchir complètement, à l'inverse de la doctrine éco-anarchiste américaine.

La thèse élaborée par Peter Berg et Raymond Dasmann est en effet marquée par les thèmes proprement états-uniens de la wilderness (la nature sauvage fantasmée, idéal des grands espaces et de la liberté personnelle acquise par leur domination)³⁶ et de l'autonomie politique, ainsi que par l'imaginaire puissant des peuples indigènes « frères et sœurs » vivant en harmonie avec la nature³⁷. Cette clé de compréhension centrée sur l'étude des modes d'habiter des peuples premiers n'est pas disponible dans le répertoire français, ce qui peut freiner l'importation des thèses américaines en France³⁸. Un élément explicatif supplémentaire est le caractère profondément écocentré de l'idéal californien, en outre basé sur l'idée de communautés autonomes, qui peut avoir un effet repoussoir en France où elle est préemptée par l'extrême droite. Enfin, ce courant inspiré des thèses anarchistes bouscule la figure de l'expert, qui n'existe plus. Chez les auteurs américains, la construction spatiale d'une cartographie se fait par l'expérience subjective de chaque habitant tandis que la construction politique se fait par l'autogouvernement fondé sur les lois naturelles³⁹... Quelle place reste-t-il pour les aménageurs, urbanistes, géographes, politiques dans cette configuration sinon celle de citoyens dotés d'un simple surplus d'expérience ?

TROIS COURANTS DU BIORÉGIONALISME FRANÇAIS

Ces débats ont leur importance à l'aune de cette recherche : plus que de simples contradictions théoriques, et alors même que certains acteurs n'utilisent le terme de biorégion urbaine que pour des raisons pragmatiques (contextuelles), ils me semblent révéler des oppositions fondamentales sur la manière d'appréhender et d'user du concept. La biorégion apparaît donc comme un instrument mobilisé dans des perspectives bien différentes. De manière simplificatrice, le champ du biorégionalisme français la mobilise selon trois positionnements principaux. La première vision (1) est présente dans les discours de Guillaume Faburel, Richard Pereira de Moura, Mathias Rollot ou Marceline Vermeersch. Elle s'articule autour d'une critique de la métropolisation, du néolibéralisme et du gigantisme. Le but de cette perspective est l'érection d'une utopie politique et sociale concrète, figure de « l'anti-modernité »⁴⁰, qui part des marges du système où se jouent les formes de « résistances métropolitaines »⁴¹. Aux yeux des tenants de cette vision, les deux suivantes partagent le même défaut de l'attachement (conscient ou non) aux structures de la démesure et conserveraient un point de vue empreint par la métropole et l'urbain. Pour Agnès Sinaï ou Thierry Paquot (2), la

biorégion est salubre par le déplacement cognitif qu'elle facilite. « Ethique de l'échelle »⁴², elle bouleverse l'organisation spatiale du territoire existant (en rapprochant villes et campagnes par exemple) et propose une nouvelle territorialité du politique. Enfin pour Agnès Berland-Berthon (3), dans une tonalité plus pragmatique (réformiste), l'intérêt principal de l'objet réside en son caractère pratique, offrant une méthode et des outils (cartographie participative) pour penser en dehors des périmètres institutionnels, et ainsi rapprocher les diverses composantes du territoire aménagé.

Ces idéaux-types ne semblent pas correspondre aux deux polarités simplistes identifiées par Dianne Meredith. L'auteure américaine sépare les liberal bioregionalists et les radical bioregionalists. Les premiers sont sensibles aux idées biorégionalistes mais sans démontrer un attachement à un territoire particulier, tandis que les seconds verraient dans la biorégion le triomphe des lois naturelles face aux « artifices of human culture and reason » (les artifices de la culture humaine et de la raison) et aux structures de la société moderne considérées comme « superficial, wasteful and dehumanizing » (superficielles, sources de gaspillage et déshumanisantes). Plus généralement, ces trois positionnements semblent fournir une vision assez juste du panorama biorégionaliste français.

LE BIORÉGIONALISME FRANÇAIS : DES PENSÉES DIVERGENTES ET FRAGMENTÉES.

Le biorégionalisme en France est nourri des deux écoles majoritaires. Les territorialistes italiens réunis autour d'Alberto Magnaghi et les éco-anarchistes américains mus par la Planet Drum Foundation (la fondation créée à la fin des années 1960 par Peter Berg, voir l'encadré n°1). Mais d'autres influences existent qui font écho aux intérêts et formations des enquêtés. Dans cette optique, l'obstacle principal à l'organisation des biorégionalistes en France n'est pas que la divergence d'interprétation, mais aussi l'absence de communication entre diverses « chapelles » biorégionalistes⁴³. Je fais l'hypothèse que l'on ne peut pas parler des biorégionalistes français comme d'une « école de pensée », au sens que lui donne Martine Kaluszynski⁴⁴, à-même de constituer une politique de l'échelle alternative.

Une tentative de création d'un réseau d'acteurs, une « agora » biorégionaliste, fut lancée dès 2015 par Agnès Berland-Berthon via l'organisation d'un séminaire à Bordeaux. Malgré le succès de ce premier événement, le mouvement se désagrège autour de 2016 sous la pression d'oppositions doctrinales et personnelles. Les trois positions majoritaires offrent ici une grille de lecture de la scission, causée en partie par l'opposition entre une approche anti-institutionnelle et une perspective pragmatique qui valorise la coopération avec le pouvoir politique. Unis par des intérêts académiques communs ainsi que des liens personnels, les acteurs n'ont pas pour autant su (ou souhaité) établir les « déterminants objectifs » nécessaires à la création d'un mouvement. Ceci dit, la constitution en école de pensée est-elle un véritable objectif ? Richard Pereira de Moura invite plutôt à un décentrement du regard : la question n'est pas de savoir si un mouvement existe ou non, mais plutôt si cette doctrine a véritablement besoin d'une revendication (et d'une appellation) pour exister. N'est-elle pas déjà développée dans la vie quotidienne des territoires via une critique de la métropolisation, un retour au local ? « Cette perspective est puissante en ce qu'elle est inaccessible, enfin mouvante plutôt qu'inaccessible. Elle est mouvante non seulement dans ses délimitations mais aussi dans sa matérialité »⁴⁵. En d'autres mots, il peut être intéressant de se pencher sur les manifestations concrètes de la biorégion mises en place par ceux et celles qui l'habitent, à l'instar du projet CARMA en Ile-de-France basé sur nouveau lien au territoire.

Peut-il alors y avoir luttes et utopie biorégionale dans les territoires, sans toutefois de « mouvement » biorégionaliste ? Comment expliquer, plus amplement, la discrétion des idées biorégionalistes en France, et notamment dans le champ de l'écologie politique ?

PARTIE II : UN CONTEXTE D'ÉMERGENCE DÉFAVORABLE À LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'ÉCHELLE

L'ensemble des spécialistes du biorégionalisme interrogé partage le constat de la non-visibilité de ces théories en France. Un rapide tour des médias dominants et alternatifs, notamment en utilisant la base de données Europresse, permet de s'en convaincre. Les rares articles dans les sources d'information mainstream paraissent dans Libération⁴⁶ en janvier 2020, et L'Obs en mai 2020. La théorie semble néanmoins faire des émules en ces temps de pandémie⁴⁷, et un nouveau papier est publié par le journal Marianne en mars 2021⁴⁸. D'un point de vue purement théorique, la biorégion semble pourtant offrir de puissants référentiels cognitifs et pratiques face à la crise systémique actuelle (politique, écologique, économique, sociale). Il est intéressant de saisir pourquoi elle n'était que peu mobilisée dans les sphères politiques et médiatiques, et notamment les espaces de l'écologie politique. Il est alors intéressant de poser la question : la France présente-t-elle un « contexte d'émergence » favorable à la doctrine biorégionaliste ?

DES FACTEURS HISTORIQUES ET CULTURELS DÉFAVORABLES

Les thèses biorégionalistes en France, nous l'avons établi, sont très jeunes. C'est d'ailleurs un des facteurs d'explication le plus cité par les enquêtés : l'idée est « neuve » sur le territoire, elle reste « à conceptualiser », n'a pas encore eu le temps de « s'institutionnaliser ». Les protagonistes paraissent par ailleurs assez confiants dans son potentiel à faire des adeptes une fois cette première phase d'initiation dépassée. Ce point, bien que valide, n'est pas suffisant pour justifier sa visibilité restreinte. D'autres affirment au contraire que cette doctrine (particulièrement son acception américaine) souffre d'importants handicaps, et d'une inadéquation à l'histoire française⁴⁹.

Tudi Kernalegenn⁵⁰ distingue trois courants du régionalisme écologique en France : l'écorégionalisme, fondé sur l'appartenance à la région culturelle et qui fait peu de cas des limites naturelles ; le biorégionalisme, basé sur l'inscription dans la région naturelle ; et l'éconationalisme qui conserve les frontières de la Nation. En France le mouvement écologiste s'est greffé sur les revendications régionalistes (notamment par les luttes antinucléaires en Bretagne ou en Alsace dans les années 1970), ce qui explique encore aujourd'hui que les partis verts s'appuient sur les régions existantes. Par conséquent, l'utopie biorégionale qui exigerait un redécoupage sur des critères géomorphologiques est peu probable en France, où l'identité régionale est puissante. De même, l'héritage idéologique et politique des luttes régionalistes a déterminé la préférence des écologistes français pour ces enjeux régionaux depuis les années 1970. Cela étant, certaines régions françaises démontrent déjà la présence d'éléments biorégionaux selon Agnès Sinaï et Guillaume Faburel, puisqu'elles sont formées de pays géographiques qui renvoient à des écosystèmes particuliers mêlés aux installations humaines, collant à la définition de la biorégion américaine comme italienne⁵¹. Néanmoins, un facteur demeure crucial : si la biorégion est l'échelle de l'écologisme américain écocentré selon Andrew Dobson⁵², elle n'est pas celle de l'écologie politique française, basée sur la région culturelle.

Par ailleurs, ces thèses semblent s'intégrer aisément à une idéologie d'extrême droite faisant la part belle au patrimoine, au territoire (compris comme opposé à ce qui y est extérieur) et à une nostalgie raciste et xénophobe. À ce titre, il est utile de rappeler que le concept de biorégion a été introduit en France par un entretien réalisé par Alain de Benoist, apôtre de la Nouvelle Droite et qualifié d'intellectuel d'extrême-droite par Le Monde⁵³. Cette crainte est partagée par Mathias Rollot et Thierry Paquot, selon qui un localisme d'extrême droite pourrait se fonder sur les théories biorégionalistes, a fortiori lorsqu'elles insistent sur la patrimonialisation et les éléments anthropiques, comme c'est le cas de l'acception territorialiste. Ce deu-

xième frein théorique à l'expansion de la biorégion se double de la crainte d'une autre récupération, par le capitalisme cette fois. Finalement, une autre difficulté réside dans l'utilisation de la notion de communauté, fondatrice dans la perspective californienne mais difficile à manier en France. Ce dernier élément conduit à penser que le « contexte d'émergence » est fortement défavorable à la biorégion, et ce à plus forte raison dans son acception américaine.

FAIBLESSE DES BIORÉGIONALISTES DANS LES CHAMPS ACADÉMIQUE ET UNIVERSITAIRE

Les acteurs de la biorégion en France, de manière similaire aux territorialistes italiens aujourd'hui et distincte du profil des californiens, appartiennent majoritairement au champ scientifique. Aussi, l'ensemble des acteurs interrogés possède une activité universitaire de recherche ou d'enseignement, qui peut se compléter d'un engagement militant au sein d'une structure conduisant elle aussi des activités de production de savoirs (Réseau des Territorialistes Français (RTF), Institut Momentum). La biorégion est par nature évolutive, transitoire et éphémère, ce qui correspond au cadre universitaire, caractérisé lui aussi par le changement et l'impermanence⁵⁴. En conséquence, les promoteurs de cette pensée sont catégorisés comme appartenant au champ scientifique tel que défini par Pierre Bourdieu en 1997 (le champ désigne un espace du monde social relativement autonome, qui, tout en étant soumis aux lois sociales du macrocosme, développe ses propres lois internes^{55 56}).

Soulignons ainsi deux facteurs de faiblesse des biorégionalistes en France : premièrement, ils sont cantonnés à un champ scientifique peu autonome. Ensuite, au sein même de ce champ scientifique restreint, le champ biorégionaliste, ils ne disposent pas du pouvoir de définir les objets légitimes de la recherche.

Les acteurs français sont majoritairement des chercheurs liés aux sciences du territoire, qui par ailleurs valorisent la mise en pratique des théories sous le modèle de la recherche-action. La thématique biorégionaliste est comme une sous-composante de ce champ scientifique. Au sein du champ, les chercheurs ne sont pas majoritaires ni ne sont en mesure de définir la direction globale de la recherche. L'échec de l'institutionnalisation participe probablement de cette impossibilité à influencer les sciences du territoire, à l'inverse du dynamisme territorialiste en Italie. On peut par ailleurs le lire comme le résultat d'une compétition intra-champ entre tenants de la collaboration (et de l'orthodoxie) et militants moins dotés en ressources. De plus, la grande majorité des enquêtés est issue de la « fibre architectural-paysagiste » pour reprendre les mots de Guillaume Faburel⁵⁷ ou du « monde des gens qui font des choses » selon ceux de Agnès Berland-Berthon⁵⁸. Doit-on en exclure alors les anthropologues et sociologues, qui ne modifient pas le territoire à l'inverse des autres ? Ceci rapetisse d'autant plus l'étendue et la force du champ. Combiné à l'absence de consensus, de lieu ou de revue pour diffuser ces idées, le champ biorégionaliste français apparaît comme faible par rapport à d'autres champs scientifiques. Enfin, la biorégion n'est le sujet principal de recherche d'aucun des auteurs interrogés, mais plutôt une clé de compréhension nouvelle, une idée parmi d'autres. À ce sujet, plusieurs se défendent d'un quelconque « enfermement » dans cette perspective, la valorisant au contraire comme un instrument de réflexion parmi d'autres.

Dans leurs rapports avec les autres champs, les agents mettent en exergue leur volonté de pousser la biorégion dans le monde politique par un travail de lobbying ou de collaboration. Métropole de Grenoble, département de la Gironde dans le cadre du SCOT⁵⁹ de Bordeaux, séminaire au Sénat, échanges avec EELV (Europe Ecologie – Les Verts), les partenariats sont nombreux. Ils suscitent même des « remontées » jusqu'au Ministère de l'Aménagement du Territoire selon un enquêté. Néanmoins, la priorité semble être le travail avec des collectifs mobilisés. Ce choix peut révéler, sinon un positionnement anti-institutionnel, l'incapacité à agir dans des cénacles politiques. La notion de champ permet une lecture facilitée de ce dernier point :

agir en dehors du champ scientifique requiert d'autres capitaux, que les acteurs du champ biorégionaliste ne possèdent pas. Deuxième point : le degré d'autonomie du champ semble relativement faible, quoique variable. L'influence du politique et de l'économie sur le scientifique apparaît dans certains cas comme dominante, imposant ses modes de lecture et ses outils institutionnels ; et plus marginale dans d'autres. Enfin, la percée biorégionaliste dans l'écologie politique, comme elle a eu lieu dans le monde anglo-saxon d'après le paradigme californien, n'existe pas en France. Aussi bien dans les partis que les idées, l'objet ne parvient pas à s'imposer comme une réponse aux crises, ce qui accrédite l'idée de sa moindre capacité à mobiliser en dehors de son champ propre.

En résumé, la discrétion de cette utopie en France peut d'abord s'expliquer par un contexte historique et culturel défavorable, et ensuite par l'absence de pouvoir (capital) significatif de ses acteurs aussi bien dans le microcosme scientifique que dans le macrocosme social. Des initiatives locales fondées sur l'agentivité et l'identité des habitants pourraient permettre une approche pratique de la biorégion. Par exemple, l'étude de la région des Oaks Ridges Moraine au Canada, menacée par l'étalement urbain de la métropole de Toronto, démontre comment le « développement d'une conscience et d'une légitimité écologique à la fois collective et individuelle » peut aboutir à un « biorégionalisme cosmopolitain »⁶⁰. Le dépassement de ce contexte défavorable est également rendu possible par le développement d'une éducation publique « populaire »⁶¹ ou « écologique »⁶², qui biorégionalise les savoirs et territorialise l'apprentissage. Ces propositions basées sur la mise en œuvre de la réhabilitation, ont la capacité de rendre la biorégion visible dans d'autres cercles que ceux auxquels elle pourrait être cantonnée. Mais, face à l'absence de « mouvement » et dans un contexte défavorable, quid du rôle des individus (scientifiques, citoyens, politiques) dans l'élaboration d'une nouvelle politique de l'échelle ?

PARTIE III : LES LACUNES DE L'UTOPIE POLITIQUE BIORÉGIONALISTE EN FRANCE

La politique de l'échelle est façonnée par le contexte socio-politique, lui-même influencé par les jeux d'acteurs. La biorégion, circonscrite à un champ scientifique restreint et peu influent, a ainsi du mal à s'imposer comme une alternative aux autres échelles dominantes, que sont l'État ou la ville. Comment expliquer sa sous-utilisation par ceux et celles qui participent au monde social ? Nous nous concentrons ici sur deux espaces : celui de l'écologie politique, et celui des collectifs en dissidence, pour démontrer que la faiblesse principale de la biorégion réside dans son impensé politique.

THÉORIES POLITIQUES BIORÉGIONALISTES.

Politiquement, qu'implique la biorégion ? Le point sur lequel se rejoignent les courants italien et californien est l'autogouvernement : une biorégion contient une communauté installée sur un territoire, qu'elle administre de façon autonome et participative.

Les territorialistes distinguent le territoire, « cadre de compréhension de l'établissement humain », et le lieu « produit d'une pratique sociale et le contexte de l'action »⁶³. C'est au niveau du lieu, que l'aménagement du territoire se fait, informé dans un premier temps par les sciences naturelles et humaines (travail accompli par les experts) avant d'être complété par l'apport des habitants réunis en un « sujet collectif ». Cette démarche participative donne lieu à un « statut du territoire », qui permet de définir un « pacte »⁶⁴ régissant la gestion collective du patrimoine territorial (qui peut être un lieu, ou une entité naturelle, comme le fleuve Arno à Florence). Inspirés par Murray Bookchin (qui participa au mouvement biorégionaliste californien), les territorialistes italiens visent alors par la planification territoriale collaborative l'émergence d'une vision systémique du territoire⁶⁵. Celle-ci implique donc un changement politique vers une plus grande prise en compte du local mêlant mécanismes top-down et bottom-up via une gouvernance polycentrique du territoire⁶⁶. Le gouvernement de la polis territorialiste serait donc issu « d'un compromis entre démocratie représentative et démocratie directe »⁶⁷ pour mettre en place le gouvernement le plus efficace au niveau local⁶⁸. Cependant, comment concilier auto-organisation et mécanismes top-down ?

À l'inverse de l'autogouvernement institutionnel et contractualisé italien, la pensée éco-anarchiste californienne se réclame plus fermement de la décentralisation radicale et de la participation de tous aux activités de cartographie participative (qui fait office de nouvelle agora plus inclusive)⁶⁹. Le biorégionalisme s'oppose à toute forme de centralisation du pouvoir politique au sein des bureaucraties gouvernementales⁷⁰. Peter Berg & Raymond Dasmann, dès 1977, théorisaient la nécessité de construire des réseaux de collaboration intra et inter biorégions visant à permettre l'autonomie totale de ces ensembles vis-à-vis de l'État central par le biais de la fédération, dans une perspective alternative au capitalisme et au marxisme.^{71 72} Par ailleurs, l'échelle privilégiée de l'établissement des installations humaines au sein de la biosphère dans la littérature californienne est celle du bassin-versant, qui permet une répartition aisée des responsabilités politiques de chaque entité tout en demandant une collaboration constante qui permet d'assurer la paix⁷³. Enfin, l'idéal politique américain tire ses lois de la nature : ainsi en déduit-il l'égalité entre les hommes et la fin des structures hiérarchiques, mais aussi l'assurance que « the best social arrangements are those that involve an embeddedness in the 'natural' world »⁷⁴ (les meilleurs arrangements sociaux sont ceux qui impliquent une intégration dans le monde « naturel »).

Si cette filiation est plus claire, elle n'en demeure pas moins peu concrète : la démocratie y est-elle soluble, ou nécessite-t-elle un changement de régime ? Comment organiser la participation de tous ? Ces modes de fonctionnements demandent-ils l'abandon du capitalisme ? Comment parvenir à cet état de fait politique (la révolution, l'incrémentation, l'effondrement du système...) ? Ces questions ne trouvent de réponse dans aucune des deux perspectives. Cela permet de comprendre que malgré quelques notions phares (le bassin-versant, l'autogouvernement) et la présence d'une pensée systémique, les idées biorégionalistes souffrent probablement d'un déficit au niveau politique.

RÉCEPTION ET PERCEPTION DE CES THÈSES EN FRANCE.

Ces lacunes se reflètent dans la perception qu'en ont les acteurs, qui la pensent comme une « éthique de l'échelle »⁷⁵, un simple « incitateur à la réflexion », ou une nouvelle organisation spatiale du territoire. Ces différents positionnements se résument assez bien dans une formule d'Agnès Berland-Berthon selon qui : « la biorégion est un état, ce n'est pas un périmètre, pas un territoire, c'est une qualité du lien entre des établissements humains et la nature ». La radicalité politique du projet est exclue de ces raisonnements. Selon Guillaume Faburel, son « impensé politique » est le manque majeur de ce courant à la fois à l'échelle théorique (californienne comme italienne) et dans les réinterprétations de diverses natures qui en sont faites en France⁷⁶. Le RTF propose de l'enrichir par les enseignements de la démocratie directe et de l'écologie sociale pensée dans le prolongement de Murray Bookchin, propulsés par une structure municipaliste permettant un « polycentrisme libertaire », local et décroissant. Cette société biorégionale détiendrait de manière collective la propriété des moyens de production et articulerait la situation locale (biorégionale) au contexte plus large des enjeux de la biosphère par le biais d'une confédération de biorégions⁷⁷.

Plus généralement, les enquêtés évacuent la possibilité de considérer la biorégion comme un référentiel politique. Il faut davantage la comprendre comme un outil développé par et pour des aménageurs (les territorialistes italiens) dans l'objectif de repenser la territorialité. Ensuite, ils ne semblent pas viscéralement attachés au concept en tant que tel : demeurant un simple outil de réflexion, la biorégion est utilisée comme un outil pour provoquer le changement plutôt que la réalisation d'un projet, à l'inverse de l'intention des californiens. La biorégion apparaît comme fortement plastique, et assez peu normative sur le plan politique. Certains imaginent qu'elle pourrait s'intercaler dans les découpages administratifs territoriaux actuels, tandis que pour d'autres elle pourrait constituer une nouvelle échelle de la prise de décision commune. Dès lors, elle tolère des cadres interprétatifs institutionnels, oppositionnels, radicaux, ou pragmatiques. C'est peut-être là que réside à la fois sa principale force et faiblesse : son caractère non-normatif, plastique, mouvant, autorise des réinterprétations variées ; mais empêche par là-même la construction d'un mouvement bâti sur de solides fondations, notamment politiques.

Les pratiques biorégionalistes françaises ne laissent que peu de place à la réflexion sur les finalités politiques, ce qui est assez visible dans d'autres contextes. Les « watersheds councils » (Conseils de bassin-versants) en Oregon⁷⁸, ou la mise en œuvre des théories territorialistes dans la plaine du Prato en Toscane et dans les Pouilles par le biais des Plans Paysagers Régionaux⁷⁹ fournissent des exemples probants. Cette dernière application est permise par une collaboration avec les autorités régionales, et constitue l'un des moyens d'action privilégiés par la Società dei territorialisti. D'autres exemples sont aussi présents en Belgique, comme le montre le projet brabantSZeNe, initiative expérimentale de coproduction d'une infrastructure à l'échelle interrégionale le long d'une rivière⁸⁰ ; dans la région de Toronto avec l'identification de la « Greater Toronto Bioregion », ou encore en Australie ou en Nouvelle-Zélande, où l'inspiration biorégionale est toutefois plus lointaine⁸¹. Cette multiplication d'initiatives offre deux perspectives. Tout d'abord, il est en effet possible de mener des projets concrets d'inspiration biorégionale. Ce qu'attestent par ailleurs les travaux menés en Gironde, en Aquitaine et bientôt avec la Métropole de Grenoble. Par exemple, la mise en œuvre du SCOT⁸² de

Bordeaux reprend certains éléments des théories italiennes, comme les parcs agricoles multifonctionnels. Cependant, ces initiatives démontrent qu'une fois encore les éléments politiques ne sont pas prioritaires. Certains suggèrent même de réduire la biorégion à son apport essentiel : aligner les délimitations politiques sur les frontières naturelles. Selon Wes Nicholson, le problème environnemental est dû à l'inadéquation des périmètres d'action. Il propose ainsi de réduire la biorégion à un projet de gestion collective des bassins-versants⁸³, une approche « scientifique-managériale » de la crise, qui ferait perdre son caractère subversif à la biorégion⁸⁴. En sus, l'adoption par les institutions formelles de caractéristiques biorégionalistes partielles pourraient finir par vider le projet initial de sa radicalité éco-anarchiste en apparaissant comme les lieux de concrétude de cette utopie⁸⁵.

LA BIORÉGION, ABSENTE DES CHAMPS POLITIQUES INSTITUTIONNELS ET CONTESTATAIRES.

Principalement animée par des acteurs du champ académique, la biorégion en serait-elle devenue inaccessible aux autres agents ? C'est ce que semblerait indiquer sa discrétion voire son absence des espaces politiques institutionnels et contestataires.

Un premier espace d'intérêt est celui des collectifs en dissidence, à l'instar des zadistes (habitants des ZAD – Zones A Défendre) et autres collectifs en dissidence réunis en éco-lieux. Ceux-ci ne semblent pas avoir connaissance du concept, d'après Marceline Vermeersch, qui travaille sur une thèse sur les expériences collectivistes utopiques⁸⁶. Refusant la normativité des cadres théoriques, ces populations vont plutôt s'inspirer des principes de la communication non-violente, de la sociocratie ou de la permaculture, sans que référence à la biorégion ne soit jamais faite. On pourrait rétorquer qu'il ne s'agit pas d'utiliser une appellation, mais bien un ensemble d'idées et de principes. Ainsi ces structures ne se réclameraient pas du biorégionalisme, mais pourraient en exhiber certaines des caractéristiques telles que la réinscription dans un cadre naturel, le respect du vivant, la connaissance du territoire, la fin de la dichotomie nature-culture, ou encore les pratiques de l'autogouvernement et de la démocratie directe... A ce titre, des recherches effectuées sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes montrent que les revendications centrées sur l'utilisation des terres se sont étendues au rejet des approches top-down et du rôle des experts en démocratie, de la domination des intérêts économiques, de l'idée de croissance infinie, et de la marchandisation du vivant⁸⁷. Les opposants installés dans les ZAD font donc montre d'un positionnement militant semblable à celui des biorégionalistes. Est-ce suffisant pour qualifier ces initiatives de « biorégionalistes » ? L'un des critères de succès du concept de biorégion au niveau local réside en réalité dans des singularités géographiques et des relations particulières au milieu. Dès lors, des collectifs qui démontrent l'ensemble des caractéristiques exposées ci-dessus peuvent la considérer comme peu adéquate lorsqu'elles font déjà territoire au niveau micro-local. En revanche, des communautés organisées de façon constellaire peuvent y trouver un intérêt pour s'assembler, faire sens des liens qui existent entre elles et le territoire vivant. Par exemple, le cas des actions entreprises dans les Cévennes ou au Sud-Bretagne et documentées par le RTF attestent de l'intérêt de la biorégion pour mettre en œuvre des projets à une échelle plus vaste, tout en revendiquant des alternatives politiques radicales. En résumé, les espaces en dissidence démontrent des caractéristiques biorégionales, mais pas d'affinité spécifique avec l'appellation elle-même, à l'exception de collectifs réticulaires. Que dire du champ situé à l'autre extrême du domaine politique : le champ institutionnel ? Et plus précisément, celui des partis verts ?

La FEP (Fondation de l'Écologie Politique) organisa à la fin 2019 un séminaire sur le post-urbain au Sénat, à l'invitation du Sénateur Guillaume Gontard. Selon Agnès Sinaï, intervenue pour présenter le rapport Ile-de-France Biorégion 2050⁸⁸, l'assistance était en réalité pour le moins clairsemée, et le retentissement politique, faible⁸⁹. Néanmoins, elle note que ce travail fait l'objet d'une attention assez importante, et estime qu'il ne s'agit que d'une question de temps avant qu'Europe Ecologie Les Verts ne s'empare du sujet. Les écologistes seraient ainsi au courant de ces réflexions, mais sont décrits par certains enquêtés comme peu portés sur les

« grandes élaborations idéologiques », ce qui freinerait la reprise de cette utopie. D'autres facteurs de rigidité, principalement liés à des questions de tactique politique, peuvent être mis en exergue : la biorégion ne serait pas suffisamment « sociale » ; ou trop aisément assimilable aux rhétoriques nationalistes « de l'identité, de la fermeture et du fameux adage «la Terre ne ment pas» ». Ces inquiétudes partagées par les Verts font plus largement écho au manque de pénétration du concept dans l'espace médiatique français, contrairement à d'autres idées en vogue comme l'effondrement (collapse). Progressivement, les partis écologistes font leur mue vers des réflexions alternatives, mais cela ne se fera pas nécessairement par un passage à la biorégion, qui peut introduire des conflits entre les différentes cultures écologistes. En conclusion, la biorégion constitue aujourd'hui une ressource disponible, mais non mobilisée par la majorité des acteurs du marché de l'offre politique, sinon partiellement et sur un mode non revendicatif.

CONCLUSION

L'étude des idées biorégionalistes en France dessine le portrait d'une pensée riche d'un point de vue théorique, mais dépourvue d'une colonne vertébrale facilitant l'articulation des interprétations et objectifs de ses acteurs dans le monde académique. La biorégion souffre ainsi d'un manque d'institutionnalisation apparent, sur lequel se greffent des facteurs exogènes défavorables. La prédominance d'un champ universitaire faible au sein des mondes scientifique et social est une autre caractéristique du biorégionalisme français mis en lumière par cette recherche. Enfin, nous avons établi que la biorégion, théoriquement dotée de caractéristiques politiques et sociales (certes floues) échoue à s'imposer comme une nouvelle échelle du politique et du territoire, à la fois dans les espaces politiques institutionnalisés et oppositionnels.

À nos yeux, la prévalence de l'interprétation urbaine de la biorégion n'est pas étrangère à cet échec. La biorégion urbaine italienne semble en effet s'accommoder bien plus aisément des fondements d'un modèle politique anthropocentrique que son homologue californienne, ce qui affaiblit son potentiel à dépeindre de nouveaux imaginaires. La biorégion ne peut être envisagée que comme une alternative radicale au modèle dominant, et non pas comme un énième moyen de l'assouplir pour le préserver. La biorégion américaine s'envisage au contraire comme une fin en soi, un nouvel idéal d'habiter la Terre dans un nouveau Monde⁹⁰. Ce faisant, elle met toutefois en avant des caractéristiques éco-centrées et fondées sur la communauté qui sont difficiles à développer dans le contexte français, sous peine de récupération par un localisme d'extrême-droite.

Le dynamisme des réseaux trans-échelles et la nécessité d'articuler le global au local soulignent le besoin de mettre en œuvre de nouvelles échelles du politique. La biorégion, à mi-chemin entre la ville et le territoire national, comporte de puissants atouts pour envisager de nouveaux modes de vie dans l'Anthropocène. Une élaboration plus fine de ses ressorts politiques est essentielle à sa progression dans le monde social. Par ailleurs, à défaut de pouvoir s'exprimer dans l'espace politique, il faut penser son inscription concrète dans les pratiques des habitants afin de favoriser l'apparition d'expérimentations biorégionales locales (via la cartographie, les récits, des projets en commun). Celles-ci pourraient faire naître un biorégionalisme qui s'ancre dans le contexte historique français tout en proposant une relecture radicale du politique et du territoire. Finalement, cette recherche propose une première réflexion sur un mouvement en cours de solidification. De ce fait, elle démontre ses limites, tout en mettant en exergue le besoin de nouvelles études sur le sujet dans l'optique de comprendre si et comment la biorégion peut s'entendre comme une nouvelle politique de l'échelle.

Cette note est issue d'un mémoire rédigé par l'auteur en mai 2020.

Huit entretiens d'une durée comprise entre 30 et 75 minutes ont été réalisés entre mars et avril 2020 avec des acteurs et actrices du biorégionalisme français.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Bonneau, Emmanuelle, « Thèse : L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial. » Architecture, aménagement de l'espace. *Université Michel de Montaigne - Bordeaux III; Università degli studi - Florence*, 2016, 372 pages.

Canabate, Alice, « Redimensionner les modes d'être et les modes de vie : l'enjeu de la taille au cœur des initiatives de transition écologique », *Nouvelle Revue de Psychologie*, 2019, pp. 141-151.

Celnik, Julie, « Chapitre 5. La biorégion de Cascadia, territoire de la décroissance », in Sinaï et al, *Gouverner la décroissance*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017, pp. 119-136.

Cochet, Yves ; Thévard, Benoit ; Sinaï, Agnès, « Biorégions 2050 : l'Ile-de-France après l'effondrement », *Institut Momentum*, 2020, 240 pages. Accessible sur internet, consulté en février 2020.

Dobson, Andrew, « Part 3 : The Sustainable Society. Bioregionalism » in *Green Political Thought*, Routledge, Londres, 2007, 228 pages.

Giard, Maëlle ; Lhomme, Raphaël ; Faburel, Guillaume, « Biorégions : pour une écologie politique vivante, *Réseau des Territorialistes*, mars 2021, 51 pages. Accessible sur internet, consulté en juin 2021.

Lussault, Michel, « Chapitre 12. Porter attention aux espaces de vie anthropocènes, vers une théorie du spatial care », in Beau, Rémi et Larrère, Catherine (dir.), *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, pp. 199-218.

Nicholson, Wes, « Getting to here : bioregional federalism », *Environmental Law*, vol. 40, n°2, Printemps 2010, pp. 713-764.

Rollot, Mathias, *Les territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste*, Editions François Bourin, 2018 – 2, 256 pages.

Rollot, Mathias (trad) ; Berg, Peter ; Dasmann, Raymond, « Réhabiter la Californie », *EcoRev'*, n°47, 2019 [1977], pp. 73-84.

Ryan, John Charles, « Humanity's Bioregional Places: Linking Space, Aesthetics and the Ethics of Re-inhabitation », *Humanities*, 2012, 24 pages.

Sale, Kirkpatrick, « Mother of all : an introduction to bioregionalism », *Schumacher Center for New Economics*, Third Annual E. F Schumacher Lectures, South Hadley Massachusetts, Octobre 1983. Accessible sur internet, consulté en avril 2020.

Sinaï, Agnès, *Des Biorégions dans l'Anthropocène : Enjeux de la réparabilité des territoires*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Est, 2021.

NOTES

- ¹ Bulkeley, Harriet. Reconfiguring environmental governance: Towards a politics of scales and networks. *Political Geography* 24:8. 2005. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2005.07.002>
- ² Ihnji Jon, Scales of Political Action in the Anthropocene: Gaia, Networks, and Cities as Frontiers of Doing Earthly Politics, *Global Society*, 34:2, 163-185. 2019. DOI: 10.1080/13600826.2019.1676702
- ³ Ibid
- ⁴ Selon Bulkeley, 2004, ces réseaux ont le pouvoir de bousculer les hiérarchies scalaires dominantes. Les réseaux dans l'arène climatique sont notamment représentés aujourd'hui par les réseaux de villes : ICLEI, Global Covenant of Mayors, C40.
- ⁵ Sondage Harris Interactive pour Le Figaro et Régions Magazine, novembre 2019.
- ⁶ Fondation de l'Ecologie Politique, « Les alternatives post-urbaines », FEP et Green European Foundation, Colloque européen, Palais du Luxembourg, 14/01/2020. Accessible sur Youtube en plusieurs vidéos, consultés en mars 2020.
- ⁷ Faburel, Guillaume, « De la métropolisation au post-urbain », Les Notes de la Fondation d'Ecologie Politique, décembre 2019, 16 pages.
- ⁸ Paquot Thierry, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, La Découverte, 2019, 264 pages.
- ⁹ Larrère, Catherine, « Chapitre 29. Anthropocène : Le nouveau grand récit ? », in Beau et al., *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, pp. 487-497, p. 6-8.
- ¹⁰ Bourg, Dominique, « Chapitre 4. Anthropocène, questions d'interprétation », in Beau et al., *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, pp. 63-76
- ¹¹ Canabate, Alice, « Redimensionner les modes d'être et les modes de vie : l'enjeu de la taille au cœur des initiatives de transition écologique », *Nouvelle Revue de Psychologie*, 2019, p. 6-9.
- ¹² Sale, Kirkpatrick, « Mother of all : an introduction to bioregionalism », Schumacher Center for New Economics, Third Annual E. F Schumacher Lectures, South Hadley Massachusetts, Octobre 1983. Accessible sur internet, consulté en avril 2020.
- ¹³ Lussault, Michel, « Chapitre 12. Porter attention aux espaces de vie anthropocènes, vers une théorie du spatial care », in Beau et al., *Penser l'Anthropocène*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, pp. 199-218.
- ¹⁴ Cochet, Yves & Thévard, Benoit & Sinaï, Agnès, « Biorégions 2050 : l'Ile-de-France après l'effondrement », Institut Momentum, 2020, 240 pages. Accessible sur internet, consulté en février 2020.
- ¹⁵ Rollot, Mathias (trad) & Berg, Peter & Dasmann, Raymond (1977), « Réhabiter la Californie », *EcoRev'*, n°47, 2019, pp. 73-84.
- ¹⁶ Rollot, Mathias, *Les territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste*, Editions François Bourin, 2018 – 2, p. 123.
- ¹⁷ Planet Drum Foundation, « Homepage » : <https://www.planetdrum.org/>.
- ¹⁸ Bonneau, Emmanuelle, « Thèse : L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial. » Architecture, aménagement de l'espace. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III; Università degli studi (Florence, Italie), 2016, p. 201 et 231.
- ¹⁹ Magnaghi & Paquot, Conférence Les mardis de la Villa Méditerranée, 2016.
- ²⁰ Magnaghi, Il progetto locale. Verso la coscienza di luogo, Turin, Bollati Boringhieri, 2010. Cité in Bonneau, 2016, p. 245.
- ²¹ Celnik, Julie, « Chapitre 5. La biorégion de Cascadia, territoire de la décroissance », in Sinaï et al, *Gouverner la décroissance*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017, pp. 119-136.
- ²² Rollot, Mathias, « Aux origines de la biorégion – des biorégionaliste américains aux territorialistes italiens », *Métropolitiques*, 22/10/2018 – 1. Accessible sur internet, consulté en mars 2020.
- ²³ Berg, Peter, De Benoist, Alain & Marmin, Michel, « Aux sources du biorégionalisme – entretien avec Peter Berg », *Eléments*, n°100, 2001. Accessible sur internet, consulté en mai 2020.
- ²⁴ Chemin, Ariane, « Alain de Benoist, intellectuel d'extrême droite accueilli à bras ouverts à Sciences Po », *Le Monde*, 21/04/2016.
- ²⁵ Choay, Françoise, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » dans *La Ville. Art et architecture en Europe. 1870-1993*, Paris, éditions du Centre Pompidou, 1994, p. 26-35.
- ²⁶ Entretien avec Thierry Paquot, 27/03/2020.

- ²⁷ Magnaghi, Le Projet Local, Editions Mardaga, 2003
- ²⁸ Fiori, Sandra & Magnaghi, Alberto, « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », Métropolitiques, 10/05/2018, 5 pages. Accessible ici, consulté en mai 2020.
- ²⁹ Rollot, Mathias, « Aux origines de la biorégion – des biorégionaliste américains aux territorialistes italiens », Métropolitiques, 22/10/2018 – 1. Accessible sur internet, consulté en mars 2020.
- ³⁰ Gumuchian, Hervé & Marois, Claude, « Chapitre 1. La géographie, discipline de recherche » in Initiation à la recherche en géographie, Presses de l'Université de Montréal, 2000, pp. 15-61.
- ³¹ Magnaghi & Paquot, Conférence Les mardis de la Villa Méditerranée, 2016.
- ³² Op. cit. Rollot, 2019, p. 10.
- ³³ Entretien avec Mathias Rollot, 12/03/2020.
- ³⁴ Cohen, Jean-Louis, « Rapport de recherche : La coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie », Ministère de la culture / Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) / Ministère de l'Industrie et de la Recherche, 1984, 271 pages. Accessible sur internet, consulté en mai 2020, p. 15, 225, 231, 232.
- ³⁵ Entretien avec Agnès Berland-Berthon, 07/04/2020.
- ³⁶ Beau, Rémi, "From Wilderness to Ordinary Nature: A French View on an American Debate", Environmental Ethics, Hiver 2015.
- ³⁷ Op. cit. Rollot (trad), Berg & Dasmann, 1977, p. 10-12.
- ³⁸ Entretien avec Mathias Rollot, 12/03/2020.
- ³⁹ Meredith, Dianne, « The bioregion as a communitarian micro-region (and its limitations) », Ethics Place and Environment, vol. 8, n°1, 2005, pp. 83-94.
- ⁴⁰ Rollot, Mathias, Les territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste, Editions François Bourin, 2018 – 2, 256 pages.
- ⁴¹ Op. cit. Faburel, 2019, p. 9.
- ⁴² Celnik, Nicolas, « Biorégions, et au milieu coule une frontière », Libération, 26/02/2020.
- ⁴³ Entretien avec Agnès Sinaï, 30/03/2020.
- ⁴⁴ Kaluszynski, Martine, « Qu'est-ce qu'une école de pensée ? Notion indigène éléments structurels, apport contextuel. Réflexions autour de l'école lyonnaise ou du 'milieu social', Alexandre Lacassage, Gabriel Tarde, 1880-1920 », HAL, 2017, 12 pages. Accessible sur internet, consulté en mai 2020.
- ⁴⁵ Entretien avec Richard Pereira de Moura, 03/04/2020.
- ⁴⁶ Op. cit. Celnik, Libération, 26/02/2020.
- ⁴⁷ Billard, Sébastien & Noyon, Rémi, « Des anars californiens aux collapsologues : l'avenir est-il aux 'biorégions' ? », l'Obs, 21/05/2020.
- ⁴⁸ Faujour, Mikaël. « Biorégionalisme : le concept qui entend penser politique et territoire à l'échelle du vivant », Marianne, 14/03/2021. Accès le 23/05/2021 ici.
- ⁴⁹ Entretien avec Tudi Kernalegenn, 10/03/2020.
- ⁵⁰ Kernalegenn, Tudi, « Ecologie et régionalisme », Les Notes de la Fondation d'Ecologie Politique, juin 2016, 16 pages.
- ⁵¹ Entretiens.
- ⁵² Op. cit. Celnik, 2017, p. 3-4.
- ⁵³ Op. cit. Chemin, Le Monde, 21/04/2016.
- ⁵⁴ Op.cit. Meredith, 2005, p. 3
- ⁵⁵ Bourdieu, Pierre, Les usages sociaux de la science, Pour une sociologie clinique du champ scientifique, Editions Quae, Paris, 1997, 80 pages.
- ⁵⁶ Perruchet, Aurélien, « Thèse : Investir dans une thèse : capital humain ou capital culturel ? », Université de Bourgogne, 2005, 220 pages. Accessible sur internet, consulté en mai 2020.
- ⁵⁷ Entretien avec Guillaume Faburel, 31/03/2020. Entretien avec Thierry Paquot, 27/03/2020.
- ⁵⁸ Entretien avec Agnès Berland-Berthon, 07/04/2020.
- ⁵⁹ Schéma de cohérence territoriale

- ⁶⁰ Gilbert, Liette & Sandberg, Anders & Wekerke, Gerda, « Building bioregion citizenship: the case of the Oaks Ridges Moraine, Ontario, Canada », *Local Environment*, vol. 14, n°5, 2009, p. 5.
- ⁶¹ Op. cit. Rollot, 2018 – 2, p. 29.
- ⁶² Paquot, à paraître.
- ⁶³ Garçon, Lucile, & Navarro, Aurore, « La Société des territorialistes ou la géographie italienne en mouvement », *Tracés*, vol. 22, 2012, p. 12.
- ⁶⁴ Op. cit. Fiori, 2018, p. 4.
- ⁶⁵ Op. cit. Garçon & Navarro, 2012, p. 4.
- ⁶⁶ Op. cit. Bonneau, 2016, p. 245.
- ⁶⁷ Op. cit. Garçon & Navarro, 2012, p. 12.
- ⁶⁸ Signoretta, Paola & McMahon Moughtin, Kate, & Moughtin J.C, « Chapter. The bioregion » in *Urban Design: Health and the Therapeutic Environment*, Routledge, Londres, 2009, p. 12.
- ⁶⁹ Rollot, Mathias, « Le Biorégionalisme américain, un outil pour repenser nos territoires », *EcoRev'*, n°47, 2019, p. 4.
- ⁷⁰ Evanoff (1999: 61) cité in Cappucio, Silvana Maria. "Bioregionalism as a new development paradigm". International Conference of Territorial Intelligence, Nov 2009, Salerno, Italy. 9p. ffhalshs-00533625f
- ⁷¹ Aberley (1994: 9) cité in op.cit Cappucio, 2009, p. 6.
- ⁷² Op. cit. Rollot (trad), Berg & Dasmann, 1977, p. 10-12.
- ⁷³ Ryan, John Charles, « Humanity's Bioregional Places: Linking Space, Aesthetics and the Ethics of Reinhabitation », *Humanities*, 2012, 24 pages.
- ⁷⁴ Dobson, Andrew, « Part 3 : The Sustainable Society. Bioregionalism » in *Green Political Thought*, Routledge, Londres, 2007, 228 pages.
- ⁷⁵ Entretien avec Agnès Sinaï, 30/03/2020.
- ⁷⁶ Entretien avec Guillaume Faburel, 31/03/2020.
- ⁷⁷ Réseau des territorialistes, « Episode 5 : L'organisation politique biorégionale et municipaliste comme alternative », Réseau des Territorialistes Français, 2020. Accessible sur internet, consulté en mai 2020.
- ⁷⁸ Op.cit. Ryan, 2012, p. 6.
- ⁷⁹ Tomassi, Isabella, « La biorégion comme forme politique du milieu », Séminaire Institut Momentum, 19/05/2017, p. 7.
- ⁸⁰ De Lestrangle, Roselyne, « Enquête sur biorégion bruxelloise par le paysage ou prémices d'un observatoire citoyen du paysage métropolitain », *Metrolab-LOCI, recherche n°8*, 2017. Accessible sur internet, consulté en avril 2020.
- ⁸¹ Op. cit. Cappucio, 2009, p. 6-7.
- ⁸² Schéma de Cohérence Territoriale
- ⁸³ Nicholson, Wes, « Getting to here : bioregional federalism », *Environmental Law*, vol. 40, n°2, Printemps 2010, p. 27.
- ⁸⁴ Op. cit. Gilbert et al., 2009, p. 4.
- ⁸⁵ Op. cit. Cappucio, p. 7
- ⁸⁶ Entretien avec Marceline Vermeersch, 07/04/2020.
- ⁸⁷ Pruvost, 2013-2014 ; Pailloux, 2015 ; Hayes & Ollitrault, 2011 ; Paoletti, 2017.
- ⁸⁸ Op. cit. Cochet et al. 2020.
- ⁸⁹ Entretien avec Agnès Sinaï, 30/03/2020.
- ⁹⁰ Op. cit. Lussault, 2018.



L'AUTEUR

Charlie Brocard a étudié au sein du M1 Science Politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université Columbia à New York.. Il est actuellement étudiant au sein du master Environmental Policy de Sciences Po Paris. Rédacteur d'un mémoire de fin d'études sur les biorégions, il se passionne pour des modes de vie alternatifs et les nouvelles manières de faire territoire.

Investi au sein de l'équipe plaidoyer de l'organisation jeune Climates, il rejoint début 2020 Generation Climate Europe en tant que Coordinateur du groupe de travail sur la Biodiversité puis membre du Bureau. Il y est notamment responsable des relations avec le Parlement Européen. Considérant le modèle agri-alimentaire comme un carrefour au croisement des enjeux socio-économiques, environnementaux, climatiques et politiques, il s'intéresse particulièrement à l'alimentation et à l'agroécologie. Ainsi, il coordonne l'initiative européenne Youth for Agroecology visant à présenter une voix jeune et ambitieuse au sujet la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) au Parlement Européen en 2020 ; et participe aujourd'hui à la structuration des mouvements jeunes autour des enjeux agri-alimentaires en France via le mouvement Sillage. Il s'intéresse particulièrement aux façons d'impliquer les différents groupes jeunes (écologistes, ruraux, paysans...) pour porter une agroécologie forte qui vise un changement de paradigme. En outre, il travaille actuellement au sein d'un institut de recherche (IDDRI) sur les problématiques au croisement de la précarité alimentaire et de l'alimentation durable.



**FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE**

LA FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE - FEP

31/33 rue de la Colonie 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 45 80 26 07 - contact@fondationecolo.org

La FEP est reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de favoriser le rassemblement des idées autour du projet de transformation écologique de la société, de contribuer à l'élaboration du corpus théorique et pratique correspondant à ce nouveau modèle de société et aux valeurs de l'écologie politique.

Les travaux publiés par la Fondation de l'Écologie Politique présentent les opinions de leurs auteur-es et ne reflètent pas nécessairement la position de la Fondation en tant qu'institution.

WWW.FONDATIONECOLO.ORG

1€

